



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E45895

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 170 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 451 222 947

Siret : 451 222 947 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417187

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140 792 718

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140 792 718

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : CIVEL SAS

42 RUE DE LA PREE
44770 PREFAILLES

Téléphone : 02 40 21 60 54

Portable :

Site Internet : www.civel.net

E-mail : adm@civel.net

Responsabilité légale :

CIVEL JOSSELIN CO-GÉRANT / CIVEL ADRIEN CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 08/12/2020 |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 04/11/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.